

Espace de mutualisation des ressources disciplinaires

-- Département EPS - Préparation CAPEPS - Ecrit 1 - Sujets de dissertation et corrigés --

Sujets de
dissertation et
corrigés

**Sujets de dissertation
N° 5**

mardi 30 novembre 2004

Sujet : Les enjeux éducatifs de l'évaluation en EPS depuis 1945.

Du point de vue des connaissances, il est impératif de connaître les textes officiels relatifs à l'évaluation, que ce soit les I.O. (pour les fonctions diagnostique, formative et sommative) ou les textes sur l'évaluation certificative (1959, 1983, 1987, 1993, 1995, 2002). D'autre part une maîtrise des CM sur les enjeux éducatifs [lien vers le cours](#) et sur l'évaluation [lien vers le cours](#) était aussi importante.

1) L'amorce : Trop de phases d'amorce semblent être mises en début de rédaction quasiment par hasard. Il faut chercher d'emblée un ancrage vers le sujet : soit sur un terme, soit sur une relation entre deux ou plusieurs termes, de préférence avec une profondeur historique.

Une citation ou une contextualisation qui met en rapport l'évaluation et l'éducation s'avérerait être une voie d'entrée intéressante. Ex : Les Compléments des I.O. pour les 6^{ème}-5^{ème} (1987) affirment qu "*il n'y a pas d'enseignement sans évaluation.*"

De même, une citation ou réflexion sur l'un des termes du sujet, permettant de contextualiser : Ex : L'évaluation apparaît comme une notion clé de gestion dans tout processus de production, dans toute organisation que l'on veut rationnelle. La mesure permet l'efficacité. Aujourd'hui comme hier, le pédagogue peut s'interroger sur le bien fondé de la recherche de rentabilité sociale de l'appareil éducatif (cette contextualisation fait apparaître la nécessité de l'évaluation dans l'acte éducatif tout en laissant déjà supposer les problèmes qu'elle pose).

2) La définition des termes :

Pour "enjeux éducatifs", un retour sur le 1er CM de l'année [lien vers le cours](#) était possible :

ENJEU : La notion d' "enjeu" contient l'idée de gain (et donc de perte) mais aussi de tensions, de luttes pour obtenir ce gain. Ainsi il s'agit d'identifier ce qu'il est possible de gagner dans l'entreprise éducative et les choix (valeurs, connaissances) qui la constituent. Cet item

EDUCATION : Distinguons le terme éducation de celui d'instruction. Si l'instruction consiste à communiquer des connaissances, l'éducation à une visée plus globale en ce qu'elle se donne comme but l'inculcation de connaissances mais aussi

Sujets de dissertation N° 5

l'intégration de valeurs. C'est Olivier Reboul (1992) qui affirme que les valeurs sont le corollaire de toute éducation. Pour lui il y a deux sortes de valeurs : celles qui unissent et celles qui libèrent. Il y aurait donc des valeurs sociales qui permettent de cimenter l'unité de la nation (solidarité, tolérance ...) mais aussi des valeurs individuelles qui permettent de développer la personnalité (autonomie, responsabilité ...) et l'école se doit développer l'ensemble des valeurs et connaissances qui permettent d'unir et de libérer. Ainsi éduquer quelqu'un ce n'est ni complètement s'inscrire sur le pôle UNIR (uniquement apprendre à nos élèves à se soumettre aux règles communes de la société dans laquelle ils vivent) ni complètement sur le pôle LIBERER (uniquement apprendre à nos élèves à penser par eux-mêmes et à n'effectuer que les actes qu'ils auront librement décidés). J. Ardoino (1971) affirme la même chose ; pour lui ... l'action éducative se situe toujours sur un axe dont les deux pôles sont la réalisation de la personne avec l'actualisation de ses tendances et l'adaptation à la société.

En tout état de cause il était nécessaire de bien différencier enjeux éducatifs et enjeux identitaires, politiques, institutionnels En centrant ses propositions sur les intérêts et limites de ces évaluations **pour l'élève**, il était possible d'éviter les digressions vers les autres enjeux qu'éducatifs.

EVALUATION : Voir les définitions des différentes formes d'évaluation dans le cours (diagnostique, formative, sommative et certificative...). Remarque : : on pouvait avancer l'idée que ces trois formes d'évaluation se distinguent autant par les objectifs qu'elles servent que par leurs outils.

Objectifs de l'évaluation Etablir des bilans fiables au terme des apprentissages dans un temps donné (sommative), adapter le dispositif pédagogique aux réalités des apprentissages des élèves, différencier l'enseignement (diagnostique, formative), réguler les démarches de l'élève, lui faire acquérir certains contenus d'enseignement (formatives), attribuer une note (certificative). Elle est nécessaire à l'acte d'enseignement.

Problèmes liés aux enjeux éducatifs de l'évaluation A partir du moment où l'évaluation valorise un pôle de l'éducation (individuel, intellectuel ...), l'autre (social, moteur ...) est forcément amputé. Ainsi si sur le plan axiologique l'évaluation ne porte que sur le pôle "social" (altruisme, solidarité ...) il était possible d'envisager que les élèves pouvaient manquer d'éléments sur le plan individuel et personnel (autonomie, esprit critique ...) : les exemples de Corbeil-Essonnes ou de la république des sports pouvaient être mobilisés.

EPS : double définition ses finalités ses acteurs et son rapport à l'école

Sujets de dissertation N° 5

Problématique : Le rapport de jury du capeps 2003 propose deux pistes pour problématiser en :

1) *englobant la question posée dans un questionnaire plus large (mais qui inclut le sujet)* : on pouvait envisager une problématique sur les enjeux de l'évaluation en EPS qui mettait en lumière plus particulièrement les enjeux éducatifs.

Certains devoirs ont ainsi proposé de montrer que l'évaluation en EPS était le lieu de débats vifs dans la mesure où elle oriente profondément les pratiques et à des conséquences fortes sur l'atteinte des objectifs de l'EPS. Il restait ensuite à démontrer qu'à certaines périodes, les enjeux éducatifs de l'évaluation sont premiers : ils sont tournés vers les objectifs de l'EPS. A d'autres périodes, les enjeux éducatifs de l'évaluation disparaissent derrière d'autres enjeux, par exemple identitaires. Alors, les enjeux éducatifs de l'évaluation deviennent secondaires et il y a décalage avec les objectifs de la discipline.

"A la neutralité apparente de la procédure d'évaluation s'oppose son pouvoir normatif. Si l'évaluation est un outil pédagogique en regard des élèves, c'est un outil politique en direction des enseignants : il provoque un changement en le conduisant à..." Pigeassou Charles - Perrot Alain (1996) L'évaluation, analyseur des évolutions pédagogiques et des objectifs institutionnels : des illusions à la normalisation... - Dossiers EPS N° 29.

Le risque de cette forme de problématique était d'oublier les enjeux éducatifs de l'évaluation pour faire un devoir prioritairement axé sur les enjeux identitaires de l'EPS...

2) *traversant le libellé du sujet pour extraire le problème fondamental* On pouvait ici travailler sur le levier puissant que représente l'évaluation dans l'évolution de l'acte éducatif. On pouvait avancer que la place accordée à l'élève était de plus en plus importante au sein des différentes formes d'évaluation, que ces dernières avaient chacune, à chaque période une influence spécifique sur l'acte éducatif et son résultat. Il s'agissait alors de construire un devoir pour montrer que l'évaluation en EPS avait tantôt eu des conséquences très dommageables sur l'atteinte des objectifs éducatifs de la discipline, tantôt joué un rôle moteur/clé pour les atteindre.

Cette deuxième approche nous semble plus pertinente et à l'avantage de limiter les dérives digressives vers les autres enjeux (politiques, identitaires ...)

Construction du plan : Qu'il s'agisse d'un plan chronologique ou d'un plan thématique, les différentes parties doivent reposer sur des ruptures clairement expliquées.

Sujets de dissertation N° 5

Le découpage fréquemment utilisé : 45-59, 59-84, 84 à nos jours pouvait être tout à fait pertinent à condition d'expliquer en quoi il y a des ruptures marquées par les bornes chronologiques en regard du sujet.

Une fois expliqué ce découpage trop de copies construisent ensuite une démonstration sur la base d'un seul enjeu par période (presque toujours sur le versant de ce qu'il y a à gagner). Cette démarche est très réductrice. D'une part, pour chaque période, on peut entrevoir les deux versants du terme enjeux, d'autre part, plusieurs enjeux se développent et souvent interfèrent pour chaque période. Enfin, il est nécessaire de distinguer différents niveaux de réponse : analyse des textes officiels, analyse des pratiques, analyse des discours.

Pour chaque période, il était nécessaire de s'interroger sur différents domaines de l'évaluation en EPS :

Qu'est-ce qui est évalué ?

Qui évalue ?

Quelles sont les modalités d'évaluation et que signifient-elles ?

Pourquoi évalue-t-on ?

Peut-on distinguer un champ « obligatoire » de l'évaluation (renvoie à l'officiel) et champ « libre » pour l'enseignant ? Et donc...En quoi les évaluations sont-elles éducatives et à quoi et à qui servent elles ?

Développement : Le rapport de jury précise que « la présentation de faits bruts, même exacts et riches ne peut être considérée comme suffisante ». S'il était indispensable d'utiliser les tableaux du cours pour faire ressortir l'utilisation à chaque période des différentes formes de l'évaluation, il fallait ensuite dépasser ce stade pour discuter des enjeux éducatifs des différentes formes de l'évaluation à chaque période. Pour cela, il s'agissait d'effectuer une analyse d'ensemble : que signifie en termes d'enjeux éducatifs la prescription prioritaire d'une forme d'évaluation sur les autres ?

Pour chaque période voici quelques uns des enjeux éducatifs qui pouvaient être discutés :

1945-1959

Idée 1 - Il ne suffisait pas de dire que le texte de 1945, en prescrivant une évaluation diagnostique en EP afin de répartir les élèves en 4 groupes physiologiques permettait d'atteindre l'objectif de santé de l'EP à cette période. Si

Sujets de dissertation N° 5

on souhaitait faire cette démonstration, il fallait en expliquer les mécanismes. Il y a bien à gagner d'un point de vue éducatif à ne pas faire faire n'importe quelle activité à n'importe quel élève. L'évaluation diagnostique oriente les contenus qui vont être proposés à chaque élève. Il nous semble que jusqu'aux I.O. de 1959 c'est la présence de cette évaluation diagnostique, terme rappelant à juste titre le milieu médical, s'appuyant sur une conception normative de la santé qui orientera les contenus proposés aux élèves (corrective pour le groupe IV, possibilité de pratiquer du sport pour le groupe I...) ; rappelle le cours sur l'évaluation en référence à Maccario (1982). L'enjeu de l'évaluation est alors de proposer une EP adaptée à l'état physique des élèves.

Nuance : on peut s'interroger : n'y a-t-il rien à perdre à exclure certains élèves de certaines pratiques en fonction de leur taille ou de la dimension de leur cage thoracique ? Améliore-t-on la santé de tous en construisant ces groupes ?

Idée 2 - Une deuxième réflexion sur les enjeux éducatifs à cette période pouvait être amorcée sur les chefs de groupe décrits dans les IO de 1945 : *Leur rôle consiste essentiellement à signaler amicalement à un camarade l'erreur qu'il commet, la raison d'une exécution imparfaite, le moyen d'éviter une faute ou une difficulté* ; Pour éviter de basculer du côté des enjeux institutionnels (et de la fonction disciplinaire) il fallait insister sur les valeurs de responsabilité et de prise d'initiative que permettait ce rôle de chef de groupe.

1959-1984

Idée 1 - Texte relatif à l'évaluation de 1959.

L'éclectisme prôné par les Instructions de 1945 se trouve confirmé par l'Arrêté du 5 octobre 1959 créant l'épreuve obligatoire d'éducation physique au Baccalauréat. Si les épreuves cotées forment le premier volet de la notation, le second est constitué par une épreuve de gymnastique : présentation d'exercices pris sur une liste préalablement publiée et tirés au sort. Cette dernière épreuve se réfère à la conception développée par P. Seurin d'une "éducation physique méthodique". Elle est également porteuse d'un modèle d'évaluation qui se distingue de celui fourni par les pratiques athlétiques. En effet, pour Seurin, fidèle à l'esprit de la méthode suédoise, la valeur physique doit être le reflet de la valeur morale : l'enjeu de l'évaluation n'est pas seulement d'aboutir à la réalisation d'une performance, il est d'obtenir un effort régulier et persévérant de l'élève, de former par là sa mentalité en même temps que son corps. La prestation gymnique se prête remarquablement à l'évaluation de cette "morale en action" : le hasard du tirage au sort exclut tout

Sujets de dissertation N° 5

bachotage.

Remarque : Cette partition entre valorisation du travail et valorisation des qualités naturelles, voulue par le législateur, ne résistera pas à la promotion du sport comme référentiel unique de l'évaluation. On verra donc le code de lecture des prestations gymniques se rapprocher progressivement des codes de pointage fédéraux. A partir de 67, l'épreuve d'EP devient officiellement épreuve sportive, dès lors (1966) c'est le certificat d'assiduité qui aura pour fonction de valoriser le travail de l'élève et de ne pas lui faire perdre des points.

Idée 2 -Utilisation de critères variés.

Les années 60 - 70 sont génératrices d'une rupture. L'apport des sciences humaines et, plus particulièrement, celui de la psychologie ; va modifier radicalement l'objet d'évaluation et, en conséquence, les finalités et les techniques de l'évaluation. Il est d'ailleurs significatif de noter que l'œuvre de Jean Le Boulch, qui constitue le vecteur de ce renouvellement conceptuel, s'ouvre sur une critique des épreuves traditionnelles d'examen. Leur sont notamment reprochées : • des insuffisances quant à leur validité : la mesure est formelle car on ignore ce que l'on a mesuré, seules sont appréciées la capacité à lancer le poids, à sauter en hauteur, à courir vite", • la confusion qu'elles créent sur les buts de l'EP : le fait que ces épreuves sportives codifiées par les fédérations sanctionnent un travail d'éducation physique amène tout naturellement à conclure que le but de l'éducation physique est la préparation à la pratique sportive".

Il y a un enjeu éducatif fort : ce qu'on évalue doit devenir représentatif de ce qu'on enseigne.

Le courant de Le Boulch et le courant sportif s'attachent tous 2 à évaluer en observant le comportement de l'élève par rapport à des critères. Cela permet d'effectuer un diagnostic à partir duquel seront programmées les différentes étapes du processus pédagogique. Ainsi, pour Le Boulch, il convient d'évaluer les élèves sur la base de " tests unifactoriels" prenant en compte les facteurs d'exécution mais également les "facteurs psychomoteurs". Sans entrer dans l'analyse des thèses de cet auteur, la mise en évidence de l'importance du "chaînon perceptif" dans la valeur motrice du sujet déplace la problématique posée jusque là (rendement énergétique). Désormais, il ne s'agira plus de mesurer des dépenses, de quantifier un travail musculaire, mais bien davantage de s'intéresser à des capacités d'attention, de prise d'information, de contrôle du mouvement. Autant de gains pour l'élève sur le plan des savoirs disciplinaires mais également des risques de s'éloigner d'une culture représentative des pratiques sportives (perte ...).

Sujets de dissertation N° 5

Dans les activités physiques, à la fin des années 70, on assiste à un enrichissement à la fois quantitatif et qualitatif des techniques et procédures d'évaluation (abandon du mètre et du chronomètre comme outils exclusifs), et à la mutation des finalités de l'éducation physique. L'objet de l'évaluation dans les jeux sportifs collectifs en fournit un exemple éclatant (Arnaud 1986). Dans la première phase étudiée (45-59), l'évaluation se modèle étroitement sur celle qui prévaut dans les disciplines athlétiques (parcours individuels chronométrés). Avec les années 60, ce modèle se renverse et ce sont les sports collectifs qui vont fournir aux autres activités un nouveau mode de lisibilité des corps : on observe les comportements d'un individu confronté à une tâche complexe l'engageant dans sa totalité adaptative.

Il y a bien là une rupture puisque ce ne sont plus des aptitudes que l'on sanctionne, mais des manques qu'il s'agit de détecter. Confrontés à des situations standardisées, les enfants réagissent en fonction de leurs possibilités du moment ; de la comparaison de ces possibilités avec un modèle (celui fourni par les stades du développement psychomoteur, ou celui offert par l'ordre qui régit l'acquisition des techniques sportives), naît le choix des situations pédagogiques destinées à combler les insuffisances constatées. L'évaluation dépasse la seule fonction de clôture d'un enseignement - qui était la sienne lors de la période précédente - et permet désormais la régulation de l'acte pédagogique.

A partir des années 70, si l'intention persiste d'affirmer le statut scolaire de l'éducation physique, les voies empruntées se sont diversifiées. A la construction d'un appareil méthodologique évaluatif irréprochable permettant de mesurer les valeurs morales a succédé un processus dont la finalité est de rendre possibles des acquisitions. C'est-à-dire de permettre à chacun de se situer non plus par rapport aux autres, mais par rapport à des contenus qu'il convient de s'approprier en tant qu'éléments d'une culture. Par là, l'éducation physique endosse l'une des missions essentielles de l'école : la transmission de savoirs.

Nuance : Dans les instructions officielles de 1967, il est clairement affiché dans les I.O. de 1967 que « La compétition constitue le meilleur moyen de contrôler les résultats obtenus » ; La production motrice s'évalue dans la performance, donc comme un produit, les inférences sur les processus mobilisés restent timides, souvent absents. Nuance : écart entre les objectifs de formation et l'objet de l'évaluation terminale. Nuance : La recherche de critères originaux deviendra excessive avec l'apport de la "pédagogie par objectifs".

Transition : La vingtaine d'années qui suit l'institution d'épreuves physiques aux examens consacre la "maturité pédagogique" de l'éducation physique : reflet de cette évolution, l'enrichissement tant qualitatif que quantitatif des procédures d'évaluation. Le mètre et le chronomètre cessent d'être les outils exclusifs au

Sujets de dissertation N° 5

bénéfice de grilles d'analyse des comportements moteurs. La prise de performances et les hiérarchies d'excellence qu'elle génère cessent d'être le modèle unique au profit d'indicateurs observables qui jalonnent l'apprentissage de conduites motrices adaptées.

1984 à nos jours

Idée 1 - Enjeux : s'adresser à tous, gérer l'hétérogénéité, faire face à l'échec scolaire, individualiser, évaluer pour faire réussir.

Au niveau institutionnel, jusqu'en 1984, l'évaluation était centrée uniquement sur la performance (tables Letessier) : "l'évaluation est normative et sommative". Progressivement la part de l'évaluation formative grandit en raison de l'hétérogénéité du public scolaire (transformations du Système Scolaire) et pour valoriser une pédagogie de la réussite (et non de l'échec) : "l'accent est porté non plus sur la comparaison et l'écart à la norme, mais sur l'information que sous-tend cet écart : sa nature et son origine" (p 412). Pigeassou Charles - Perrot Alain (1996) L'évaluation, analyseur des évolutions pédagogiques et des objectifs institutionnels : des illusions à la normalisation... ; - Dossiers EPS N° 29

Ainsi, pour C. Pineau, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Doyen du groupe EPS, en 1992 : A partir de 1983, les épreuves d'éducation physique et sportive aux examens du second degré adoptaient un système d'évaluation prenant en compte des paramètres relatifs aux apprentissages et aux progrès des élèves : ; En éducation physique et sportive les objectifs qui sont assignés à cet enseignement, autant et peut-être plus qu'à tout autre, lui font obligation de s'adresser à tous les élèves. Les réalisations de certains, fussent-elles éblouissantes, ne sauraient faire oublier l'intérêt qui doit être porté à tous. Il convient donc, prioritairement, d'apprécier les progrès des élèves et d'évaluer les effets de leurs apprentissages ;. Le contrôle en cours de formation, système d'évaluation retenu en éducation physique et sportive, en faisant disparaître les composantes aléatoires de l'évaluation, a minimisé également les effets des ; épreuves malchanceuses ;.

dans le même temps : L'importance que prend l'évaluation formative au cours des années 80 s'explique par le statut nouveau accordé à l'erreur. Lorsque la référence théorique principale était le comportementisme, l'erreur avait un statut négatif (il fallait répéter le moins possible car sinon les renforcements négatifs se multipliaient), lorsque le cognitivisme constitue la nouvelle référence sur le plan des théories de l'apprentissage ; ce qui devient important, ce n'est plus la mesure de l'erreur,

Sujets de dissertation N°176; 5

mais la nature de l'erreur »; (Maccario, L'évaluation, Psychopédagogie des APS, 1985). L'enjeu éducatif central d'une remise en cause des formes de l'évaluation dans les années 80 est l'amélioration des méthodes d'enseignement et une recherche de gain d'efficacité pour l'élève.

Idée 2 : Perte de sens de l'évaluation - Effets pervers de l'évaluation Le découpage d'une prestation physique (séparation de l'efficacité, de la performance et de la qualité de la réalisation motrice) dans le but d'organiser son évaluation pose donc problème. Ainsi, tenter d'évaluer des connaissances, ou des savoirs, hors du contexte de la recherche d'efficacité qui doit sous-tendre l'action entreprise, aboutissait à une prestation dont l'évaluation avait peu d'intérêt.

Le contrôle en cours de formation qui devait permettre de réduire la part de chance liée à une sanction terminale, subordonne l'enseignement à la logique de l'évaluation. La mise en oeuvre du projet pédagogique devient inextricablement liée à l'évaluation. Cette réduction de la formation au validable (préparation plus ou moins étroite), fait perdre du sens à l'évaluation.

Les années 90 : (dans le prolongement de l'idée 1) Là je pense qu'il faut affiner les arguments (pour les rendre plus historiques et proches du sujet, si tu as la force ..) C. Pineau propose de réfléchir l'évaluation en posant un certain nombre de principes : **1.** Référence obligatoire aux objectifs de l'éducation physique et sportive. Les épreuves d'EPS doivent être en constante relation avec les objectifs de l'EPS. Elles doivent se référer à ces objectifs et non à un modèle d'élève répondant à une description idéale. L'évaluation est tenue, comme le sont les contenus d'enseignement auxquels elle se réfère, d'observer les objectifs généraux de la discipline.

2. Apprécier prioritairement ce qui est enseigné et non des capacités qui ne dépendent pas des apprentissages. Il n'est pédagogiquement pas acceptable d'évaluer, pour les épreuves d'un examen du second degré des dispositions initiales, relevant de composantes biomécaniques ou biofonctionnelles n'ayant aucun rapport avec les apprentissages de l'élève.

3. Recherche d'un équilibre pour répondre à l'ensemble des objectifs de l'EPS. Il faut choisir les pratiques et à l'intérieur de celles-ci, les principes opérationnels qui permettent d'établir un équilibre en fonction des objectifs de l'éducation physique et sportive.

4. L'élève doit connaître la règle du contrat d'évaluation. L'évaluation est une des données fondamentales de la formation. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut évidemment que les règles de l'évaluation soient perçues avec précision, que les

Sujets de dissertation N° 5

termes du contrat ne soit pas ambigus et que ces derniers, fixés par l'institution, par l'enseigné ou par l'élève lui-même, soient constamment explicites.

Ces 4 règles sont autant de manière de faire rentrer clairement (tentative nouvelle de rationalisation) et à tout moment l'évaluation comme outil éducatif en faveur de tous les élèves.

Nuance : si les finalités éducatives se centrent sur le développement de la personne par les conduites motrices, l'obsession de la mesure persiste, la revendication scientifique ne faiblit pas : en natation c'est l'indice de nage qui est utilisé comme outil d'évaluation (Pelayo, revue EPS N° 244, 1994 - natation : évaluation et indice de nage). Cf cours sur l'évaluation. Si les intentions de l'évaluation en EPS sont liées à ses finalités, l'opérationnalisation pose problème.

Idée 3 : Le texte du Baccalauréat de 1993 (remis en cause après deux années d'existence). L'évaluation comme moyen de réorienter la discipline. Cette remise en cause politique est révélatrice en même temps du refus d'une orientation éducative de la discipline. Cf cours.

Le texte de 1995 pour un retour au consensus...

Le texte relatif à l'évaluation de 2002 La citoyenneté au cœur de la discipline.
L'évaluation tente d'insister sur cet aspect en évaluant à 40% sur des données mises en projet par les élèves. Une adéquation louable mais une évaluation faisable ?